

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 63 (1925)  
**Heft:** 37

**Artikel:** Un bon et beau spectacle  
**Autor:** J.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-219749>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNEABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

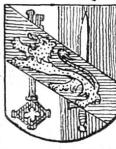
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## ARMOIRIES COMMUNALES



*Longirod*, au district d'Aubonne, a adopté, en 1923, un écu en argent avec un mont vert surmonté de trois sapins de même couleur, allusion aux forêts de l'endroit, très fréquente dans les armoiries communales de notre pays où presque chaque commune est propriétaire de forêts.



*Vufflens-la-Ville* au district de Cossonay, a un écu divisé verticalement en deux moitiés ; à gauche, une clef rouge sur un fond blanc, la poignée en bas ; à droite, une épée blanche sur un champ rouge ; une bande oblique bleue chargée d'un lion d'or, traverse l'écu de gauche à droite et de haut en bas. Bien que le dessin de l'écu soit un peu chargé, il constitue quand même un bel ensemble. Cet écu rouge et blanc avec épée rappelle que Vufflens-la-Ville relevait au moyenâge du couvent de Romainmôtier. La bande bleue chargée du lion d'or rappelle les armes de la famille éteinte des Chabie, qui mit à Vufflens les fiefs du château de Cossonay. (Communications de M. le pasteur Candaux.)



*Monnaz*, du district de Morges, porte une croix de Saint André d'or sur un champ d'azur ; dans les espaces laissés vides, entre les bras de la croix, figurent en haut et en bas une grappe d'or ; à droite et à gauche, une étoile d'or aussi. Ce sont les armes de la famille Wuillermin auxquelles ont été ajoutées les deux grappes qui symbolisent la culture de la vigne. Les Wuillermin furent seigneurs de Monnaz au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces armes ont été adoptées en 1923.



*Lavigny*, commune du district de Morges, a adopté en 1924 un écu bleu avec un cep de vigne d'or, écu qui se voit sur un sceau du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce sont des armes *parlantes*, bien que le mot : *Lavigny* ne soit pas tiré du mot « vigne », mais bien du nom propre *Lavinus*, premier habitant de cette contrée.

On voit dans l'église de Chapelle un vitrail avec un écu où l'église est vue de face, soit la façade étroite de l'entrée du bâtiment. Si nous donnons ici une église vue des deux côtés, c'est que les bons modèles héraldiques d'églises ou de chapelles les représentent de cette manière.

**Les devoirs du parrain.** — Le petit-fils du roi d'Angleterre, le jeune Georges Lascelles, qu'on baptisa le mois dernier, eut pour parrain un vieux général de 96 ans.

Le prêtre dit à celui-ci, conformément au rite :

— Vous devez apprendre les prières à votre fils et veiller à ce qu'il soit confirmé, le moment venu.

Or, la confirmation, en Angleterre, est donnée à l'âge de 16 ans.

Ce qui fait que « le moment venu », le parrain de Master Georges Lascelles aura près de cent douze années — si Dieu lui prête vie !



## ONNA PARARDA PÈ LOZENA

**L**A derrâire demeindze, ein avâi onna quetalâie de dzein pè clli Lozena. Lè z'hommo, lè femme, lè bouibo, lè vilhio, lè dzouveno, tot lo diabillio et son train, tant qu'ai sadze fenne, l'étant ein reintse, quemet dâi muton, lè z'autro devant lè z'on, lè z'on derrâire lè z'autro. Et tot clli peuple, quemet desai l'onnello François, âvressâi dâi get quemet dâi clliére de tenotmobile.

L'è qu'assebin lâi avâi dâo biau à vère. Pensâ vo väi : l'êtai la *pararda dâi carabiné*. N'pas de la bâva de modzon ! La pararda dâi carabiné ! Po dâo biau, l'êtai dâo biau et dâo galé, väi ma fâi ! Et n'êtai pas trâo de delliât sè pelion.

Ein avâi dâi sordâ à clli pararda. Et dâi tot crâno ! du lè tot vilhio ài petit fresi d'ora. Mâ ie paraît que lè dzouveno sont asse guierriè que lâo père et l'è cein que fasâi pliési à vère. L'è dâi coo d'attaque stausse. Po coumeinci l'ant d'efelâ dâi dragon à tsevau de lâi a ceint cinquante an, dâo temps dâi Bernois, âo bin de cllião que l'allâvant lâo promenâ pè l'êtrandzi po fére pouâire âi râi et âi z'empereu, de cllião que l'avant piautâ su lè grante tserrâire de France, pè Naple, pè lè z'Hollande, pè Berlin, pè Moscou (iô lè dzein vâillant dza rein et betâvant lo fu à lâo vela), pè... pertot. Faillâi lè vère avoué lâo tsapi d'hussâ, âo lâo chako, lâo tsasse blliue âo blliantse, avoué dâi vi-reveint rodzo, dzauno et lâo gamate de matâre blliantse ! Cllião z'hommo que l'avant dâo corârdant qu'âo bet dâi z'onlyo. Cllião coo se fasant tyâ petout que de verâ la rîta. Lâi avâi on râi que desai :

— Lè Suisse ! l'è cein dâi coo ! Na pas noutr' sordâ qu'on lâo bâille dâi z'hâillon quemet que sâi, quand l'ouïant dzilâ on pétâiru fotant ti lo camp !

Lè Suisse ! On canon lâo fasâi pas mé que ma choqua. Sè fasant tyâ po onna pipâ de taba quand l'avant promet.

Apri l'ant passâ lè sordâ de lâi a ceint an, cllião de la révoluchon de trâ, et cllião dâo Sonderbon ! Melebâogro, lè brâvo militéro !

Et pu lâi avâi assebin dâi dzein de sorta : dâi monsu dâo Comitâ avoué dâi galéze pernette. Ein avâi ion dè coûte mè que l'arâi tote voliu lè z'eimbransi, tant l'étant galéze et dzein-te ! Prâo su que cllião monsu sè sarant recriâ : que de juste.

Et pu, du cein on a vu lè prêcaut d'onn'einfelâie d'abbayi dâo payi, de Metrû, de Mâodcn, lè Deindzerâo de Deindze, cllião de Rooprâ, d'Aliô, de pè Cossouné, de Lutry, dâo Man, Reinein, Vouliein, Mordze, Cressi, lè Breinon de Breinle et tote lè z'autre avoué lâo porte-drappeu qui sè tegniant asse râ que dâi cathédrale. Se on lè z'a pas vu, on pâo pas mourir conteint.

Et pu, lè dragon, lè carabiné, lè calomnié,

lo lanstourme et lo génie. L'en aré po tant qu'âo delon dâo djonno à vo contâ se voliâvo tot dere. Et que faliâi lè vère sè teni drâ et lè z'orohie bin ein plièce. Mè su adi dêmândâ s'on avâi refé la pararda à la miné, se ti cllião guierrié l'arant martsî asse drâ.

Credouble ! avoué dâi coo dinse, on pâo dre-mi tranquillo su sù deve djofté de derrâi. Que nion ne vignie no z'anneci ! Quinte èterevalâie reçaidra clli que l'asseyerâi. Lè va-îo dza lutta lè dôu, lo carabiné de la pararda et l'attevâre. Noutron carabiné ne preindrâ rein que sè duve man que tindrâ dein sè catsette, Mâ ie derâi à l'êtrandzi :

— Avoué la quinta de mè man faut te fière ? La gautse ! L'è l'hेपeta por tè... La drâite ! L'è lo cemetiro. Ora châi !

Quin coo que cllião carabiné... et quinte corailie ! Respet !

*Marc à Louis.*

## POLITESSE

*Chez la fillette et ses parents*  
*Deux messieurs viennent en visite*  
*Pour les traiter selon leurs rangs*  
*Il faut qu'on les reçoive vite.*

*Mais les parents ne sont point prêts*  
*On dit à la fillette tendre :*  
*« Va d'abord... Nous irons après...*  
*Toi, tâche de les faire attendre. »*

*Il s'agit de les amuser ;*  
*Elle voudrait, certes, mais n'ose*  
*Leur offrir son meilleur baiser,*  
*Car, vraiment, c'est trop peu de chose.*  
*Alors la fillette aux yeux doux,*  
*Que nul obstacle ne rebute,*  
*Dit : « Bonjour, Messieurs ! Voulez-vous*  
*Que je vous fasse une culbute ? »*

*Ch. Fuster.*

## UN BON ET BEAU SPECTACLE

**N**OUS avons assisté, dimanche, à Lausanne, à un spectacle vraiment impressionnant. Aussi bien les citoyens des deux sexes étaient-ils accourus en foule de tout le canton, nous ne dirons pas pour applaudir, car le peuple vaudois n'applaudit guère ; il concentre sa joie et son admiration. Croyez bien que celles-ci n'en sont pas moins sincères ni profondes. Sans doute, pour celui qui devrait être applaudie, acclamé, et qui est sensible à ces bruyants témoignages de satisfaction, cette attitude passive du spectateur n'est pas encourageante ; mais ici on y est habitué et l'on ne s'en formalise pas.

Nous avons vécu sous le régime austère, rigide de LL. EE. de Berne. Il nous en est resté quelque chose, qui a peine à se dissiper.

Des opinions, nous en avons, tout comme d'autres et nous savons les défendre. Mais il n'est pas aisâ de nous les faire avouer. Ce n'est point la peur, certes, qui est cause de cette excessive discréption. C'est bien plutôt cette réserve, aujourd'hui native, qui est un reste de notre longue sujexion.

Ça passera peu à peu, avec le temps, vous verrez, et nous ne nous reconnaîtrons pas.

Mais pour en revenir à dimanche, le cortège décidé à l'occasion du Centenaire des deux so-

ciétés de carabiniers, vaudoise et lausannoise, était de toute beauté. Une vraie leçon de patriotisme, car on ne pouvait rester indifférent à ce défilé, qui évoquait avec beaucoup d'originalité et de grâce les différentes phases de notre histoire. Et si les bravos n'ont pas éclaté, si les applaudissements n'ont pas crépité, nous savons qu'en silence bien des larmes ont coulé, expression de l'émotion très naturelle que suscitait cet impressionnant spectacle. Il faut dire qu'il était admirablement organisé : ordre parfait, sans accroc. On peut, sans réserve aucune, féliciter tout particulièrement MM. les majors Jaquillard et Cosandey, et M. le capitaine Brunner, chef de la police locale, qui avaient la direction de ce beau cortège. La foule a observé une admirable discipline.

Il est dommage, seulement, que la ville n'ait pas été mieux pavée. En perdrait-on l'habitude ? Espérons qu'il n'en est rien et que nous n'aurons pas trop à attendre le retour d'une manifestation semblable.

J. M.

#### A PROPOS DE LA FÊTE DE LA VIGNE A SAINT-AUBIN

**S**UON se figure toute une population se levant à l'appel d'un musicien, d'une librettiste, d'un metteur en scène, tous pris dans son sein, pour placer sous les yeux d'un public enthousiaste une œuvre surgie de son sol même, et vous aurez la Fête de la Vigne. Belle manifestation populaire que celle-là, où tout était harmonie : où la musique emprunte quelque chose aux molles ondulations du Jura neuchâtelois, où le texte s'allie à la simplicité de la ligne qui borde le lac, où le décor a pour côtés, les forêts qui dominent la Béroche et les collines fribourgeoises avec la vigne comme scène. Et cette vigne, nous la verrons tout le temps que durera la représentation, elle sera l'acteur, la figuration, l'objet de la pièce. C'est elle que l'on chante, elle qui évolue à travers les actes successifs de cette glorification du travail. A peine a-t-on le temps de donner une pensée aux anciens châtelains bérochaux, qu'elle vous prend, vous saisit par vos fibres intimes, se parant de sa beauté, s'ornant de pampres et de raisins, appellant vignolans, Coryphée, chanteurs, génies créateurs du printemps, soleil généreux, ne les abandonnant, n'abandonnant le public que lorsqu'elle a senti que l'unisson des âmes est réalisée. Alors, elle s'afface doucement et se confond dans un accord ultime avec la Patrie. Et c'est ça qui nous émeut.

Fêtes de la Béroche de septembre 1925, vous avez fait ce miracle de grouper, d'unir une population entière autour de la même idée : « Travail et Patrie ». Auteurs heureux : M. E. Lauber, Mme L. Chatelan-Roulet, régisseurs, acteurs, choristes, figurants bérochaux, vous avez procuré à plusieurs milliers de spectateurs-auditeurs deux heures de joie saine et bienfaisante. Ils vous en sont reconnaissants.

J. C.

**L**a Patrie Suisse. — C'est un merveilleux numéro, étonnamment varié et intéressant, abondamment illustré que celui du 26 août de la « Patrie Suisse », miroir fidèle de la vie nationale de notre pays ces dernières semaines. Le monument de Lucerne en orne la couverture. Les portraits de deux vaillants et fidèles serviteurs de la science historique, que la Suisse vient de perdre, le Dr Henri Villeumier professeur honoraire de l'Université de Lausanne et l'abbé François Ducrest, directeur de la Bibliothèque cantonale et président de la Société d'Histoire du canton de Fribourg; une artiste, Mme Mojen Enz, peintre, et un jubilaire récemment fêté, le Dr Jules Combe, à Vallorbe, y font la partie de la biographie.

Les actualités y sont nombreuses et de premier plan. On y trouve une jolie vue de Weggis et un curieux groupe montrant, au travail, à Vallorbe, devant leur forge, trois générations de maréchaux-ferrants de la famille Estoppey; au total 34 illustrations, avec autant d'articles variés, instructifs et documentés avec soin, de façon à pouvoir en tout temps, être consultés avec fruit.

R. R.

#### IL Y A CENT ANS

Le terme fixé pour le paiement de la cotisation pour les paregrelés ayant été prolongé d'une semaine, Messieurs les propriétaires en retard sont invités à profiter de ce délai pour s'acquitter au bureau de M. le receveur du district, afin de s'épargner l'augmentation de dépenses qui résulterait de la nécessité d'envoyer percevoir dans les maisons.

Perdu depuis l'Hôtel d'Angleterre à Montmeillan, passant par les moulins, un médaillon... (Où était l'hôtel d'Angleterre ? Il ne peut s'agir de celui d'Ouchy, appelé primitivement hôtel de l'Ancre.)

D'une galerie du No 15, Cité-derrière, donnant du côté de Courveloup, la bise a enlevé une jupe blanche en percale, qui a une poche. La rendre chez Favre.

Trouvé des cors de chasse ; on les rentra moyennant de justes indices, chez Moser, St-Etienne.

A la Bourdonnette, des fromages maigres bien fabriqués, à 9 1/2 crutz la livre par pièce, qui pèse environ 30 livres.

Le chanteur Pezzotis, avec permission de l'autorité et protégé par la société de musique, donnera un concert vocal et instrumental à l'Hôtel-de-Ville. Billets chez Albertino, pl. de St-François.

On désire trouver un abonné pour le *Nouvelliste vaudois*, on l'aurait le lendemain dans l'après-midi, et on pourra le garder ; on serait accommodant pour le prix.

MM. les possesseurs du bateau à vapeur, le *Remorqueur*, sont prévenus par M. Doxat, qu'il y aura une assemblée générale le 7 septembre, à 4 heures de l'après-midi, chez M. Dupuis, notaire, Lausanne, rue du Pont.

La Régie des Postes et Messageries donne avis qu'à dater du 1er octobre prochain, il sera établi un courrier à char pour la vallée du Lac-de-Joux, depuis Cossy au Brassus, qui devra faire trois courses par semaine. Les personnes qui voudraient se faire inscrire pour ce service sont invitées à se présenter entre ci et le 15 de ce mois, au Bureau de la Régie.

**Le cambrioleur indiscret.** — Un pauvre diable comparaisait, ces jours derniers, devant le tribunal correctionnel. Il était accusé d'avoir « soustrait, pendant un déménagement, divers objets mobiliers à la demoiselle X..., artiste lyrique. »

Dès le début de l'audience, le président demande à la plaignante :

— Quel âge ?

— Vingt-neuf ans !

— Taratata, fait l'accusé qui se lève furieux, vous avez quarante et un ans depuis le mois dernier, n'induisez pas le tribunal en erreur.

Puis, avec compassion, se tournant vers le président :

— Excusez, mon président, mais je suis sûr de ce que je dis. Je lui ai volé son acte de naissance.

#### DU PRÉT DES LIVRES

**S**OUS ce titre, le *Conteur Vaudois* a publié un article très intéressant et juste qui a rappelé à l'une de ses vieilles lectrices un souvenir de ses lointaines années. Elle s'était fait alors un plaisir d'écrire sur la première page des volumes lui appartenant les quatre vers suivants d'un poète inconnu :

« Chers livres, amis fidèles,  
C'est à vous qu'on revient toujours :  
Vos tendresses sont éternelles,  
Fugitives sont vos amours ! »

En lisant les réflexions du *Conteur* sur le prêt des livres, nous nous sommes souvenus également de cette parole d'un vieux paysan, aussi peu préteur que la cigale d'ancienne mémoire : « Il y a deux choses qu'on ne doit jamais prêter : sa faulx et sa femme ! »

Ah ! cette dernière, telle que son image est restée dans nos souvenirs, qui eût pu trouver le courage de la lui emprunter pour autre chose que pour servir à éloigner les corbeaux d'un champ de froment nouvellement semé ? Quant au prêt des livres confiés aux amis et connaissances, car il est reconnu que, pour l'une comme

pour les autres les complaisants préteurs s'exposent généralement à une perte, si légère soit-elle, en échange de leur confiante bonne volonté.

La différence est que, pour la faulx la perte est réparable, car lorsque l'emprunteur aura dit en la rapportant : « Oh ! pour sûr, elle ira aussi bien qu'avant : je lui ai redonné un bon petit coup ! (de marteau sur l'enclume) la faulx émoussée, dont le fil fraîchement acéré a été enlevé, peut être « battue » à nouveau ; et tout est dit ! Mais retrouver les feuillets égarés d'un livre, c'est une autre question ! nous-en avons fait l'expérience désagréable en écoutant vaguement ces mots : « Oh ! vous pouvez être sûr que ce n'est pas moi ! ces feuillets manquaient déjà ! »

Nous écoutons « vaguement », parce qu'en même temps nous nous adressons cette question : « pourquoi nous séparer d'eux ? pourquoi laisser courir le monde à ces chers livres, amis fidèles qui reprennent leur place au foyer légitime avec des feuillets arrachés ou froissés, pitoyables ainsi que le pigeon de la fable regagnant son logis ? »

Oui, pourquoi ne pas tenir de près ces compagnons si chers à nos coeurs, les seuls qui, d'eux-mêmes ne se séparent jamais de nous ?

Pourquoi de notre propre main les placer dans des mains étrangères, en des mains où ils ne seront peut-être jamais aimés, appréciés et compris, ô chers livres, amis fidèles ! amis qui ne trompez jamais ?

Et pourtant, livres bien aimés, comme toutes choses en ce monde vous avez votre revers, car le poète inconnu finit de s'adresser à vous par ces derniers vers :

« O livres tant aimés ! ô précieux modèles,  
Vous ne savez point l'art de feindre et de mentir.  
Ce n'est point parmi vous qu'on voit des infidèles :  
Ce que vous promettez vous savez le tenir !  
Contre un sombre passé prêtez-moi donc des  
larmes ;  
Puisse-t-il de mon cœur être à jamais exclu !  
Mais, hélas ! j'ai beau faire : il l'emporte et mes  
larmes

Me suffoquent ! Je souffre et pleure — et ne lis  
plus ! »

C. R.

**Pour compter un milliard.** — Un journaliste d'Orient vient de faire un curieux calcul. Il a cherché combien de temps il faudrait pour compter un milliard en billets de 5 francs, et il est arrivé à ce résultat qu'il faudrait à peu près onze ans, en travaillant douze heures par jour et en comptant environ mille francs en trois minutes. Évidemment ce travail manquerait de variété ; pourtant, combien de gens accepteraient ce travail de douze heures pendant onze ans si le milliard, en fin de compte, devenait leur propriété.

**Entre chasseurs.** — Te voilà une fois de plus broudouille !

— Ne dis rien !... J'ai encore 20 francs dans ma poche... et c'est encore ouvert !...

**Un ouvrier réfléchissant.** — L'samedi soir... y a pas d'erreur, ça devrait durer tout l'temps.

**Chez le juge.** — Vous êtes accusé d'avoir voulu empoisonner votre belle-mère !

— Oh ! ca ! y a pas d'danger ! j'ai simplement voulu essayer une recette contre les rats.

**Entre amis.** — Il n'y a pas à dire, mon vieux ; tu es rudement vieilli depuis ton mariage !

— Que veux-tu ?... c'est comme ça ! On sait bien que les années de « campagne » comptent double.

#### LE GATEAU GATE

**N**ADAME Bornet déchira, en suivant le pointillé, le télégramme et lut : « Comptez pas sur nous. Indisposés. Amitiés. Lafoy. »

— Comme c'est ennuyeux ! dit-elle. Je vous le demande. *Indisposés* : beau motif ! Moi qui avais tout préparé !

— Ces choses-là n'arrivent qu'à nous, dit M. Bornet.

Mme Bornet réfléchit :

— J'y songe : il y a un moyen de nous arranger. Les Nolot viennent demain. Le gâteau sera encore frais. Il servira.